



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Equipements

Question écrite n° 13513

Texte de la question

M Dominique Dupilet attire l'attention de M le ministre de l'équipement, du logement, des transports et de la mer sur la nécessité de faire coïncider l'électrification de la liaison ferroviaire Boulogne-sur-Mer - Calais avec la mise en service du TGV Nord et du lien fixe transmanche, ce a fin de ne pas penaliser l'agglomeration boulonnaise. Il lui demande de bien vouloir lui faire connaitre la position de la SNCF quant aux modalites d'électrification de cette ligne.

Texte de la réponse

Reponse. - L'électrification de la liaison ferroviaire Boulogne-sur-Mer - Calais coïncidera effectivement avec la mise en service de la ligne a grande vitesse du TGV- Nord et du lien fixe transmanche en juin 1993. Le cout de l'électrification de cette ligne est estime a 226 MF environ. Cet investissement fait partie d'un programme qui prévoit l'électrification des lignes Calais - Boulogne, Cambrai - Douai, et Lille - Tournai, ainsi que les raccordements sur la ligne a grande vitesse a Cassel et au nord d'Arras. Ce programme, d'un montant de 519 MF, est reparti par tiers entre l'Etat, la region Nord - Pas-de-Calais et la SNCF.

Données clés

Auteur : [M. Dupilet Dominique](#)

Circonscription : - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 13513

Rubrique : SnCF

Ministère interrogé : équipement, logement, transports et de la mer

Ministère attributaire : équipement, logement, transports et de la mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 mai 1989, page 2393